



COURRIER P. O

Octobre 2015

1965 : nouvel essor des prêtres-ouvriers

Francis GAYRAL P.O. à Castres

Il y a cinquante ans, le 23 octobre 1965, à Rome, quelques semaines avant la fin du concile Vatican II, un envoi d'équipes de « prêtres au travail » était rendu possible par la décision de l'épiscopat français. Cet anniversaire peut nous replonger dans cette époque pour voir comment s'est déroulée précisément la mise en route de nouveaux prêtres-ouvriers (P.O.) de 1966 à 1968, et leur expansion de 1969 à 1974. Les notes historiques qui vont suivre apparaîtront probablement comme des affaires très internes au milieu ecclésial, mais c'est ainsi que les faits se sont déroulés. On peut bien évidemment interpréter l'histoire, mais on ne peut pas la refaire autrement ou la réécrire pour lui faire dire ce qu'on aimerait entendre. Cette histoire interne, vue du côté des P.O., n'est qu'une partie de l'histoire officielle et de l'histoire réelle.

Parler de l'histoire réelle des P.O., ce serait dire aussi leur vie avec les gens dans la classe ouvrière et dans l'Église, dire ce qu'ils faisaient et pensaient,

leurs réflexions, leurs discussions, leurs actes, leurs paroles, leurs prières. Ces notes sont fondées en particulier sur un dossier détaillé (15 pages et 18 documents d'archives) réalisé par Jean Perrot (P.O., Paris 13^e) à l'occasion des cinquante ans de la Mission Ouvrière.

L'histoire ne s'est pas arrêtée le 1^{er} mars 1954, ni en 1959

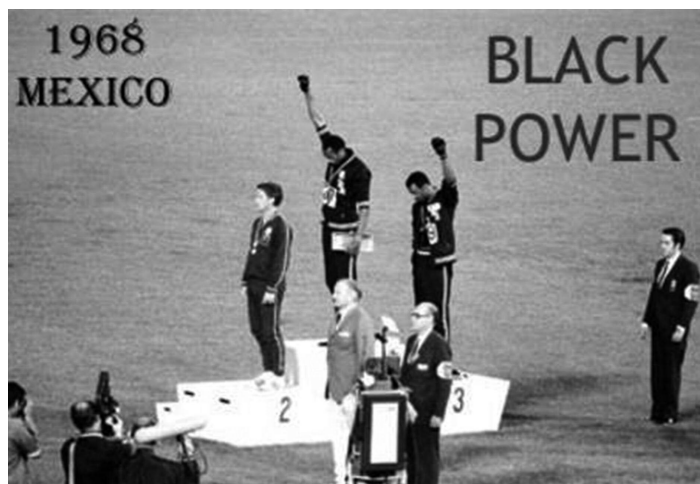
1965 est autant un point de départ qu'un point d'arrivée. Après l'émergence des premiers prêtres-ouvriers dans les années 1940 (en 1949, ils étaient une quarantaine) et la crise du 1^{er} mars 1954 (une petite centaine de P.O.), un nouvel essor a donc vu le jour dans les années 1960. Les plus hautes autorités de l'Église catholique avaient pris la décision disciplinaire de l'arrêt des prêtres-ouvriers français pour le 1^{er} mars 1954, et l'année suivante en juillet 1955 l'arrêt des prêtres-ouvriers belges. Quel que soit le choix de chaque prêtre-ouvrier à cette date fatidique du 1^{er} mars (« quitter le travail » ou « rester au travail », selon les expres-

sions qu'ils employaient à ce moment-là), tous se sont trouvés devant un choix impossible qui a provoqué des déchirures profondes. En 1959, une lettre du bureau doctrinal central du Vati-

can signifia l'arrêt de toute activité professionnelle salariée pour les prêtres, en déclarant l'incompatibilité entre la vie de prêtre et la vie ouvrière, mais ce nouveau coup d'arrêt stupéfiant sera sans effet.

Entre 1954 et 1965, des prêtres vont travailler, souvent à temps partiel. Ils sont bien plus nombreux qu'avant 1954. Ils choisissent le travail comme un moyen pastoral de présence dans le monde ouvrier. La question non résolue restait celle de l'avenir de prêtres-ouvriers à part entière : travail à plein temps, vie quotidienne d'ouvrier, partage de la condition ouvrière, engagement dans le mouvement syndical et les luttes sociales. Et ils n'étaient pas nombreux ceux qui croyaient cet avenir possible.

Les années 1960 sont marquées par de nombreux et multiples mouvements de libération, comme : les divers mouvements anticoloniaux et d'indépendance nationale ; la fin de la guerre d'Algérie en 1962 (elle avait commencé fin 1954)) et l'indépendance du pays ; les mouvements et les luttes de libération des peuples d'Amérique Latine ; la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud (Nelson Mandela est arrêté en 1962 et condamné à la détention à perpétuité en 1964) ; les débuts du mouvement de libération de la Palestine ; les mouvements contre la ségrégation raciale aux Etats-Unis et l'assassinat de Martin Luther King (avril 1968) ; le printemps de Prague (1968) dans le bloc de



l'Est ; les événements de 1968 en France, une onde de choc sociale et culturelle, avec en particulier le mois de mai 68 et le mai des travailleurs. Les années 60, ce sont aussi les Jeux Olympiques de Mexico en octobre 1968 et le célèbre podium du 200 mètres avec deux athlètes des Etats-Unis, médaillés d'or et de bronze, sans chaussures, chaussettes noires, tête baissée et poing levé ganté de noir pendant leur hymne national... un beau symbole de cette époque.

Dans l'Église catholique universelle, les années 1960, ce sont surtout le concile Vatican II, une Église qui se veut solidaire de l'humanité avec ses joies et ses espoirs, ses tristesses et ses angoisses ; les encycliques de Jean XXIII (*Pacem in terris* 1963 « La paix sur la terre ») et de Paul VI (*Populorum progressio* 1967 « Le développement des peuples »). En Amérique latine, ce sont les communautés chrétiennes de base, la conférence épiscopale latino-américaine de Medellin en 1968 et son retentissement, « l'option prioritaire pour les pauvres », l'émergence de la théologie de la libération, une des théologies du 20^e siècle les plus innovatrices.

Même si l'Esprit-Saint a probablement donné un bon coup de main, la décision épiscopale de la reprise des prêtres-ouvriers n'est pas tombée du ciel. Les prêtres-ouvriers de la première génération, qui avaient « quitté le travail » le 1^{er} mars 1954, ne sont pas restés les bras croisés à attendre une éventuelle reprise. Ils ne sont pas restés soumis à l'interdiction disciplinaire du Vatican. Sans eux, y aurait-il eu un 23 octobre 1965 ? Très vite, la majorité d'entre eux se sont réunis, en lien avec quelques évêques, pour voir comment défendre et promouvoir cette forme d'existence sacerdotale très innovante, et

reprendre un travail le plus rapidement possible. La plupart d'entre eux retrouvent un travail après l'été 1954, en accord avec leurs évêques. Ces P.O. ont continué de se réunir, ils ont organisé des délégations à Rome et au Vatican dès 1954, sans être reçus pendant plusieurs années jusqu'en février 1960, puis des délégations au concile Vatican II. Ils ont été soutenus par certains membres de la Mission ouvrière et ils ont maintenu le contact avec des évêques. Ils ont organisé une rencontre entre P.O. à Montreuil les 23-24 janvier 1965 pour finaliser le document « Rapport collectif. Propositions pour l'avenir » (28 pages) présenté par André Depierre (3 pages). Nous sommes redevables envers l'ensemble des P.O. de la première génération qui ont ouvert la voie, même s'ils ont fait des choix différents le 1^{er} mars 1954. Les uns se sont battus inlassablement pour faire réviser la décision du Vatican. Parmi les autres, qui étaient « restés au travail » le 1^{er} mars 1954, plusieurs continuaient de se rencontrer ; en juin 1964, quinze d'entre eux avaient adressé une longue lettre aux évêques en concile.

La décision de l'épiscopat français

A l'issue de l'Assemblée plénière qu'il a tenue à Rome le 23 octobre 1965, au cours de la dernière session du concile Vatican II, avec l'accord du pape Paul VI, l'épiscopat français décide une reprise du travail à plein temps pour un nombre limité de prêtres, pendant une période expérimentale de trois ans, sous la responsabilité du Comité épiscopal de la Mission Ouvrière. Voici le communiqué publié à ce moment-là : « *L'épiscopat français se propose, avec l'accord du Saint-Siège, d'autoriser un petit nombre de prêtres à travailler à plein temps dans les usines et sur les*

chantiers, après une préparation appropriée. Cette autorisation de travail manuel salarié, actuellement très limitée en nombre, est prévue pour une première période de trois ans. C'est une mission essentiellement sacerdotale qui sera confiée aux prêtres au travail : comme tous les prêtres, ils sont consacrés à l'annonce de l'Évangile. C'est pourquoi le choix de ces prêtres devra répondre à des exigences précises : aptitudes, formation adaptée, conditions de vie communautaire, relations étroites avec les autres prêtres et les militants d'Action Catholique Ouvrière du secteur où ils travailleront. Le prêtre au travail pourra se syndiquer, mais, sachant que les tâches temporelles reviennent en propre aux militants ouvriers, il s'abstiendra de prendre des responsabilités dans l'action syndicale et politique, à quelque niveau que ce soit. Cette initiative relèvera de la responsabilité du Comité épiscopal de la « Mission Ouvrière », habilitée, au nom de l'épiscopat, à suivre cette première étape. »

La citation du document conciliaire sur les prêtres

Le 7 décembre 1965, à la veille de la clôture du concile Vatican II, le décret sur le ministère et la vie des prêtres est promulgué (*Presbyterorum Ordinis*). Le texte définitif avait été approuvé le 2 décembre après de nombreux amendements. Dans le chapitre 2 du décret (« Le ministère des prêtres »), le paragraphe 8 confirme la décision et le communiqué de l'épiscopat français du 23 octobre 1965 en mentionnant dans les diverses fonctions des prêtres « *ceux qui travaillent manuellement et partagent la condition ouvrière.*

...
Du fait de leur ordination, qui les a fait entrer dans l'ordre du presbytérat, les prêtres sont tous intimement liés entre eux



par la fraternité sacramentelle ; mais, du fait de leur affectation au service d'un diocèse en dépendance de l'évêque local, ils forment tout spécialement à ce niveau un presbyterium unique. Certes, les tâches confiées sont diverses ; il s'agit pourtant d'un ministère sacerdotal unique exercé au bénéfice des hommes. C'est pour coopérer à la même œuvre que tous les prêtres sont envoyés, ceux qui exercent un ministère paroissial ou supraparoissial comme ceux qui se consacrent à un travail scientifique de recherche ou d'enseignement, ceux-là mêmes qui travaillent manuellement et partagent la condition ouvrière – là où, avec l'approbation de l'autorité compétente, ce ministère est jugé opportun – comme ceux qui accomplissent d'autres tâches apostoliques ou ordonnées à l'apostolat. Finalement, tous visent le même but : édifier le Corps du Christ ; de notre temps surtout, cette tâche réclame des fonctions multiples et des adaptations nouvelles... »⁽¹⁾

La période expérimentale de trois ans (1966 - 1967 - 1968)

La Mission Ouvrière (dont le secrétariat national est créé en 1957 par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques) est chargée de la mise en œuvre

(en ayant succédé au cardinal Suhard), a suivi de près et accompagné l'histoire des prêtres-ouvriers. En 1966, une « Équipe restreinte » est nommée par le Comité épiscopal de la Mission Ouvrière. Elle est composée de cinq membres prêtres : Robert Frossard, animateur de cette équipe et « chargé des prêtres au travail » ; René Lehodey, secrétaire général de la Mission Ouvrière ; André Depierre, prêtre-ouvrier de la première génération, responsable de la Mission de Paris depuis 1960 ; Emmanuel Deschamps, représentant la Mission de France ; Auguste Le Toullec, assistant des Fils de la Charité. Cette « Équipe restreinte » est chargée d'organiser deux sessions de mise en route des équipes de « prêtres au travail ».

Il n'est pas question dans cette première phase de regrouper les anciennes équipes de prêtres-ouvriers et les nouvelles équipes de « prêtres au travail » selon la dénomination officielle. Ce regroupement est cependant envisagé pour la fin de la première étape. Dans l'envoi des nouvelles équipes, deux critères sont considérés comme essentiels : le premier est de pouvoir constituer une équipe locale ; le second est de pouvoir se situer dans un secteur de Mission Ouvrière existant ou en projet. La liste de ces nouvelles

des « nouvelles équipes de prêtres au travail », sous l'autorité du Comité épiscopal de la Mission Ouvrière, présidé par Mgr Veillot, coadjuteur du cardinal Feltin qui, archevêque de Paris depuis 1949

équipes est limitée à 52 noms pour 14 diocèses (14 évêques s'étaient engagés à ce premier envoi de « prêtres au travail »). Pour être précis, ce sont 51 noms nouveaux plus un de la génération antérieure à 1954, André Chavaneau à Limoges. La plupart des 52 candidats avaient déjà trempé dans la vie de travail ouvrier de diverses manières. Pour ce premier envoi, il y avait plus de volontaires ou de candidats que le nombre prévu, ce qui a généré des frustrations. En avril 1966, le secrétariat de la Mission Ouvrière avait recensé 233 prêtres travaillant à temps partiel (125) ou à plein temps (41 « à temps plein autorisé » et 67 « à temps plein non autorisé » selon le vocabulaire et les classifications en cours à ce moment-là), dont 177 diocésains, y compris familles sacerdotales diverses, et 56 religieux.

Une « session de départ des prêtres au travail » se tient à Morsang-sur-Orge, les 2-3-4 juillet 1966, en présence des principaux acteurs officiels de la mise en route : le Comité épiscopal de la Mission Ouvrière, le Secrétariat de la Mission Ouvrière, l'Équipe restreinte, plus quelques invités. Une seconde session nationale se tient ensuite à Lormoy pendant cinq semaines (12 septembre - 14 octobre 1966). Deux prêtres Belges y participent. A l'issue de cette session, 4 délégués P.O. sont élus par les 52 autres et adjoints à « l'Équipe restreinte » : Marius Bastide (Le Havre) ; Paul Bardin (Région parisienne) ; Joseph Michaud (Nantes) ; Michel Blondel (Toulouse). En décembre 1966 et en mars 1967, deux week-ends de formation sont organisés dans les quatre régions existantes, et dix jours au plan national fin juillet début août à Lormoy. A partir de fin 1967, « l'Équipe restreinte » ne se désigne plus ainsi et prend le titre de « Équipe nationale pour les prêtres au travail », restant

domiciliée au Secrétariat national de la Mission Ouvrière. Cette Équipe prévoit une rencontre nationale pour les P.O. à la Pentecôte 1968 (mais elle aura lieu à la Toussaint en raison des événements de mai-juin 1968 en France). Ce sera la fin de la « première période de trois ans », conformément à la décision de l'épiscopat français à Rome, le 23 octobre 1965.

En septembre 1967, Robert Frossard est nommé évêque auxiliaire de Paris ; il entre en fonction en janvier 1968. Il est remplacé comme membre de « l'Équipe nationale pour les prêtres au travail » par René Poterie, et comme responsable de cette équipe par Auguste Le Toullec. Mgr Maziers, archevêque de Bordeaux, devient président du Comité épiscopal de la Mission Ouvrière en remplacement du cardinal Veillot (décédé subitement en février 1968) qui avait succédé en décembre 1966 au cardinal Feltin démissionnaire. Et c'est Mgr Marty qui sera nommé ensuite au siège épiscopal parisien.

La rencontre nationale de Toussaint 1968

Quelques jours avant le mai des travailleurs (à partir du 13 mai 1968) que le mouvement des étudiants ne doit pas faire oublier, et avant la rencontre nationale de la Toussaint 1968, il faut signaler « la Table ronde » du 5 mai, à la demande du Comité épiscopal de la Mission Ouvrière, où étaient représentées les diverses instances du réseau ecclésial concerné. Cette réunion importante avait pour but de faire le point des trois premières années et d'envisager l'avenir. Le compte-rendu de cette réunion (31 pages) présente des réflexions, des propositions et des questions pour les « futurs envois de prêtres au travail ». Ce document fait apparaître en particu-

lier de nouvelles propositions plus souples sur la question de l'engagement syndical et sur la composition de « l'Équipe nationale pour les prêtres au travail ». Le terme de « prêtres-ouvriers », que beaucoup n'avaient pas abandonné, est revenu au cours de cette Table ronde et sera bientôt utilisé de plus en plus dans le langage commun.

A la Toussaint 1968 (1-3 novembre), la rencontre nationale se tient à Fontenay-sous-Bois. Elle réunit en un seul collectif les anciennes équipes P.O. (ceux qui avaient quitté le travail en 1954, et ensuite avaient repris un emploi salarié) et les nouvelles équipes envoyées en 1966. Ce regroupement était un engagement du cardinal Veillot et du Comité épiscopal de la Mission Ouvrière lors de la première session du 2-4 juillet 1966 à Morsang-sur-Orge. Le début de la session est marqué par l'intervention de Robert Frossard sur les propositions concernant « les prêtres au travail » que le Comité épiscopal de la Mission Ouvrière envisage de faire lors de l'Assemblée plénière de l'Épiscopat quelques jours plus tard. Ces propositions prenaient en compte les travaux de la Table ronde du 5 mai. Les participants se regroupent ensuite en cinq carrefours :

- 1 - vie d'équipe et vie spirituelle des prêtres-ouvriers ;
- 2 - condition ouvrière et responsabilité syndicale ;
- 3 - dimension politique de la vie et de l'action ouvrières, et questions que cela pose à notre responsabilité de prêtres ;
- 4 - liens dans l'Église locale (laïcs, prêtres, évêques) et questions à poser à l'Église ;
- 5 - regard sur les manifestations du Royaume de Dieu que nous pouvons percevoir.

À la fin de la rencontre, huit délégués P.O. sont élus à « l'Équipe Nationale des Prêtres-Ouvriers » (toujours domiciliée 29

Place du Marché Saint-Honoré, siège de la Mission Ouvrière). Ce nom deviendra définitif, puis la domiciliation changera. Ces délégués P.O. rejoignent les cinq membres nommés de l'ancienne « Équipe restreinte », dont le secrétaire reste Auguste Le Toullec. Les délégués P.O. élus sont deux par région (quatre régions à ce moment-là) : Raymond Vandecasteele et André Yvinec pour la région Nord et Est ; Gaby Genthial et Jean Perrot pour la Région parisienne ; Michel Blondel et Michel Lafond pour la région Midi-Sud ; Jean Rigault et Pierre Chamousset pour la région Ouest et Centre. Par la suite, au sein de l'Équipe nationale, Gaby Genthial (P.O. avant 1954) et Jean Perrot acceptent de former un secrétariat avec Auguste Le Toullec et André Depierre. Une des premières tâches du secrétariat va consister à préparer l'ordre du jour des rencontres de l'Équipe nationale. Il y en aura six en 1969. La réunion se tient un dimanche toute la journée, au siège de la Mission Ouvrière, les convocations sont signées par Auguste Le Toullec.

Par lettre du 13 décembre 1968, Mgr Maziers, président du Comité épiscopal de la Mission Ouvrière, s'adresse aux « prêtres au travail » (le milieu épiscopal n'employait pas le terme de « prêtres-ouvriers ») pour leur rendre compte des résultats de l'Assemblée plénière des évêques à Lourdes, et les décisions retenues :

1 - La mise en route de P.O. pour chacune des trois années à venir. À partir de Pâques 1969, cet envoi dépendra de chaque évêque. Le Comité épiscopal de la Mission ouvrière demeure responsable de la formation immédiate de ces prêtres et de leurs liens entre eux au plan national.

2 - L'adhésion syndicale pour-
ra s'accompagner d'une respon-

sabilité syndicale de base. Le Comité épiscopal de la Mission Ouvrière s'en expliquera avec le Saint-Siège.

3 - L'insistance sur la rencontre régulière avec d'autres « prêtres au travail » du diocèse ou d'un diocèse voisin ; la nécessité d'une vie d'équipe sous des formes diverses.

4 - Une reconnaissance du rôle et indirectement d'un statut de « l'Équipe nationale des prêtres au travail ». Dans l'accomplissement de sa responsabilité, le Comité épiscopal sera aidé par le Secrétariat national de la Mission Ouvrière et par « l'Équipe nationale des prêtres au travail », dont le responsable reste un prêtre désigné par le Comité épiscopal et appartenant au Secrétariat de la Mission ouvrière. « L'Équipe nationale des prêtres au travail » a pour rôle de suivre, servir et relier les « prêtres au travail » des différents diocèses. Elle est composée à la fois de prêtres nommés par le Comité épiscopal et des « représentants élus par l'ensemble des équipes de prêtres au travail anciens et nouveaux ».

Tensions, incompréhensions et tiraillements

Dès la mise en route des nouvelles équipes de « prêtres au travail », de 1966 à 1968, les réactions ont été diverses. Dans notre milieu PO, à l'époque ou au cours des années suivantes, les uns étaient plus sensibles à la possibilité de la « reprise », les autres aux conditions de la « reprise ». Des P.O. ressentait plus que d'autres l'impression d'être sous la tutelle de la Mission ouvrière, alors que l'intention initiale était de favoriser l'esprit d'une mission commune

vécue diversement. Assez vite aussi, les nouvelles équipes se sentent à l'étroit dans les dispositifs établis. Même si le principal avait été obtenu, les rouages et les fonctionnements mis en place apparaissaient comme un encadrement plus qu'un accompagnement ou un renouvellement et un élargissement de la Mission Ouvrière.

Autant pour certains, la Mission Ouvrière a été l'occasion d'un véritable partage en Église pour une mission commune ; autant pour d'autres, en certains endroits, ils n'étaient pas toujours bien compris ou il s'agissait d'un tribunal pour



obtenir le label du laïcat d'Action Catholique. Il faut cependant ajouter que quelques prêtres sont devenus P.O. parce que des laïcs de la Mission Ouvrière leur ont posé la question alors qu'ils n'y pensaient pas eux-mêmes. En mars 1969, l'Équipe Nationale P.O. prépare et publie un document clarifiant les rapports entre la Mission Ouvrière et les prêtres-ouvriers. La Mission Ouvrière n'a pas à apparaître comme un organisme contraignant, car elle est avant tout un lieu de rencontre, d'écoute, de partage, de dialogue et de cohésion entre des vocations diverses. Cette clarification sera rappelée dans les comptes rendus de mandat de l'Équipe Nationale

lors des Rencontres Nationales P.O. de Pâques 1970 et de Pâques 1972.

À la réunion de l'Équipe Nationale des P.O. du 28 septembre 1969, composée des membres déjà désignés et des P.O. élus, Emmanuel Deschamps, membre désigné, qui reprend un travail salarié à la base dans l'équipe Mission de France transports, présente sa démission de l'Équipe Nationale. Cette situation dévoile en fait une crise au sein de la Mission de France. En mars 1969, Emmanuel Deschamps et les autres membres de l'Équipe centrale de la Mission de France ont démissionné. Des

prêtres de la Mission de France se sont sentis marginalisés, comme dépossédés de la mission qu'ils pensaient avoir reçue au moment de leur fondation en 1941 : « Un instrument sacerdotal inter-diocésain spécifique qui est nécessaire à l'épiscopat français pour la recherche missionnaire dont il a la responsabilité dans le collège universel des évêques unis au pape. » Pour

certaines de ces prêtres, la tâche confiée en 1966 à la Mission Ouvrière pour la reprise des P.O. aurait dû être confiée à la Mission de France. En 2014, dans le dossier de presse présenté à l'occasion des 60 ans de la constitution apostolique donnée par le pape Pie XII à la Mission de France (1^{er} août 1954), la Mission de France elle-même exprime ainsi cette crise interne : « 1965 : *Le pape Paul VI autorise le redémarrage des prêtres-ouvriers dans un contexte conflictuel entre la Mission Ouvrière et la Mission de France. 1969 : Le Conseil de la Mission de France donne sa démission. Il eut le sentiment de n'être pas entendu par l'épiscopat sur son rôle*

prééminent d'instrument missionnaire de l'Église en France. »

L'essor des prêtres-ouvriers de 1969 à 1974

Les années 1969-1974 voient l'arrivée de nouveaux P.O., de plus en plus nombreux au fil des ans, et en même temps l'élargissement de l'implantation géographique (dans les régions, la plupart des départements, les villes petites ou moyennes, l'espace rural). Ils rejoignent le collectif P.O. par différents chemins et itinéraires. La quasi-totalité des P.O. s'engage dans le syndicalisme, soit à la CGT, soit à la CFDT créée en novembre 1964. En janvier 1969, la liste des prêtres-ouvriers comporte 82 noms, dans 14 villes de France ; en mai 1969 : 168 dans 37 villes et en fin d'année environ 200 au total. En avril 1970 : 287 dans 75 villes. En 1972 : 521 (environ 480 selon une autre source) dans 77 départements et dans 146 villes. En 1974 : environ 750 dans plus de 200 villes. En 1976 : environ 850. Dans des proportions moindres, le mouvement PO se développera aussi en Belgique, en Italie, en Espagne, en Allemagne. Personne ne pouvait dire exactement le nombre de prêtres-ouvriers en France. Nous ne sommes pas propriétaires de ce nom. Il n'y a pas de modèle unique ou de marque déposée. Le signe P.O. déborde notre groupe et notre nombre. Les chiffres donnés désignent seulement le groupe des prêtres-ouvriers qui, à partir d'une vie d'équipe, se sont efforcés d'organiser entre eux des liens au niveau départemental, régional et national.

En 1969, une session de départ est proposée aux nouveaux P.O. ; une à Lormoy pendant trois semaines, du 14 avril au 4 mai 1969 ; une autre est prévue pour la période des congés payés. En décembre 1969,

l'Équipe Nationale passe à 10 délégués régionaux élus, avec l'arrivée de Joseph Patron pour la région Ouest et de Jean Risse pour la région Est en tandem avec René Etienne. Deux sessions pour nouveaux P.O. sont programmées, dont une de quinze jours. Les rencontres régionales (2 à 5 fois par an selon les régions) continuent d'aider les équipes P.O. et les isolés à se retrouver. Des rencontres spécialisées se mettent en place pour les P.O. souvent itinérants par leur travail, comme dans les transports routiers ou le bâtiment et les travaux publics. En 1971, pour le Synode des évêques à Rome (deux thèmes principaux : le sacerdoce ministériel et la justice dans le monde), à la demande des évêques participant à l'Équipe Nationale des P.O., celle-ci pilote et envoie un travail collectif : « Les prêtres-ouvriers, ce qu'ils vivent, ce qu'ils pensent du Sacerdoce ministériel ».

Nationale tous les deux ans. De 1976 à 1997, les Rencontres Nationales auront lieu tous les trois ans. Pour la rencontre de Pâques 1972, 259 P.O. français se sont inscrits ; 3 prêtres ouvriers Belges et 2 Italiens y participent. A cette rencontre, la question se pose de savoir s'il ne faut pas un permanent P.O. élu et rétribué par les cotisations des P.O. À la rencontre de Pentecôte 1974 à Fontenay-sous-Bois : 325 P.O. sont inscrits sur environ 750 en lien avec le collectif ; 70 viennent pour la première fois. Suite à cette rencontre nationale, Robert Frossard, évêque auxiliaire de Paris et fidèle compagnon des prêtres-ouvriers, interviendra en leur faveur à l'Assemblée plénière de l'Épiscopat (intervention datée du 6 juin 1974).

Il ne faut pas oublier un contexte particulier à cette époque. À la fin de 1968, divers courants ont traversé le clergé français,



En 1970, les P.O. se sont organisés en 10 régions. A partir de 1970, tous les ans, l'Équipe Nationale propose une ou deux sessions de formation pour les nouveaux ou futurs P.O. qui souhaitent en bénéficier. De 1969 à 1974, environ 270 P.O. ont participé à ces sessions. L'Équipe Nationale propose aussi des Rencontres Nationales : Pentecôte 1969 et Pâques 1970 (où participent 166 P.O.). Elle décide ensuite une Rencontre

dont l'un s'organise sous le nom « Échanges et Dialogue » (1968-1975). Ce mouvement, préoccupé par le statut social du clergé, ne rencontre pas beaucoup d'écho parmi les prêtres-ouvriers. Il a cependant conduit un certain nombre de prêtres à rechercher une situation professionnelle salariée, y compris dans la classe ouvrière. Quelques-uns rejoindront le collectif des prêtres-ouvriers et sa préoccupation de vivre dans un peuple,

de participer à ses combats, de témoigner de l'Évangile.

L'Équipe Nationale au service du réseau P.O.

Au cours des années 1969-1973, l'Équipe Nationale va s'orienter, dans les faits, vers une équipe autonome composée de P.O. élus par les régions. Depuis 1969, le secrétariat PO est établi 148 rue des Néfliers à Montreuil, d'où partent les convocations et informations. En 1970, un nouveau secrétariat de l'Équipe Nationale PO est composé d'Auguste Le Toullec, André

la Mission Ouvrière » avec la mention « caisse PO ». En juin 1970, Guy Deroubaix remplace René Lehodey au Secrétariat National de la Mission Ouvrière. De son côté, en 1970, Robert Frossard, évêque, prépare un rapport pour la Commission épiscopale de la Mission Ouvrière, pour continuer à harmoniser les relations entre P.O. et Mission Ouvrière.

La Rencontre Nationale de 1972 avait donné mandat à l'Équipe Nationale pour définir et préciser son rôle. Le résultat de ce travail a été publié dans le « Courrier aux P.O. » de janvier

Association Loi 1901 (J.O. du 8-9 octobre 1973), sans incidence sur le statut personnel de chaque prêtre-ouvrier. L'Équipe Nationale n'a pas un statut juridique officiel interne à l'Église catholique, tout en étant reliée et présente à différentes instances de l'Église en France. Le statut canonique de chaque P.O. est celui de prêtre diocésain ou prêtre de la Mission de France ou membre d'un ordre religieux. L'Équipe Nationale a ainsi trouvé une manière originale, souple et pratique de servir les liens entre P.O., en inventant un fonctionnement adapté à l'aventure originale des prêtres-ouvriers.

En 1974, la proposition d'un statut de permanent pour le secrétaire de l'Équipe Nationale apparaît irréalisable, car aucun des P.O. pressentis n'acceptera de quitter son travail. En mai, l'Équipe Nationale procède à l'élection de son secrétaire qui prendra effet au 1^{er} septembre 1974. Dans le cadre d'un triumvirat, Jean Perrot est élu secrétaire, en gardant son travail à plein temps à la SNECMA. Il partage la fonction avec Michel Perret P.O. de Lille restant également au travail, et René Poterie qui avait participé quelque temps à l'ancienne Équipe restreinte et qui accompagnait les P.O. de l'Ouest et du Centre. Jean Perrot s'est ainsi trouvé le premier à être élu secrétaire par les délégués P.O. de l'Équipe Nationale, tout en étant reconnu comme tel par les instances officielles de l'Église, sans être nommé par le Comité épiscopal de la Mission Ouvrière. Le nouveau secrétariat de l'Équipe Nationale des Prêtres-Ouvriers se répartit les tâches : participation au Secrétariat national de la Mission Ouvrière, rencontre des équipes et rencontres régionales, relations avec les partenaires ecclésiaux en monde ouvrier. Un cycle de formation appelé « Année d'approfondissement »



Depierre, Marius Bastide et Jean Perrot. René Poterie retourne à Angers, et continue d'accompagner, à leur demande, les P.O. de l'Ouest. A partir du mois de septembre 1970, les réunions de l'Équipe Nationale ne se font plus au siège de la Mission Ouvrière. Il est prévu que le secrétaire national de la Mission Ouvrière sera invité à toutes les réunions de l'Équipe Nationale PO. 1970 voit la création d'une caisse unique pour le versement des cotisations PO et l'ouverture d'un CCP à l'ordre de « Équipe Nationale des Prêtres-Ouvriers ». Jusqu'à cette date, les anciens d'avant 1954 versaient leur cotisation sur le compte « Mission de Paris », les nouveaux versaient leur cotisation sur le compte « Association pour

1973 : « L'Équipe Nationale des Prêtres-Ouvriers fait le point sur : sa place, ses liens, ses fonctions, ses responsabilités au service des P.O. ». Il fallait trouver aussi une solution aux questions qui se posaient depuis 1970 sur la future structuration de l'Équipe Nationale et l'hypothèse d'un P.O. secrétaire avec un statut de permanent. Auguste Le Toullec étant malade, André Depierre faisait provisoirement fonction de secrétaire permanent. En 1973, l'Équipe Nationale s'orientait vers le choix d'un permanent rétribué par les cotisations PO. Il est décidé également d'embaucher à mi-temps Geneviève Schmitt qui travaille bénévolement au service des P.O. L'Équipe Nationale décide alors en juin 1973 de se constituer en

est constitué, en partenariat avec l'Équipe Centrale de la Mission de France.

Il faudrait voir ce qui s'est passé ensuite, de 1974 à 1977-1978, au cours du premier mandat d'un secrétaire élu par les délégués P.O. de l'Équipe Nationale, et à la Rencontre Nationale de Pentecôte 1979, avec les nouvelles questions posées au cours des années 1975-1979 et les débats internes parfois tendus qu'elles ont suscités. Au terme de ce petit parcours historique de 1965 à 1974, nous pouvons saluer avec reconnaissance tous les acteurs nommés ou anonymes qui ont rendu possible un nouvel essor des prêtres-ouvriers il y a cinquante ans et au cours des années suivantes.

Et aujourd'hui, prêtres-ouvriers, prêtres oubliés ?

Après la phase expérimentale de la mise en route de nouvelles équipes PO (1966-1968), le nombre des P.O. a rapidement progressé au cours de la période 1969-1976, pour se stabiliser tout aussi rapidement et s'établir dans la durée. Aujourd'hui, la plupart d'entre nous, nous sommes à la retraite. Plusieurs ne sont plus là, mais leur témoignage reste vivant dans notre mémoire et dans celle des gens auprès de qui ils

ont vécu et milité. Les prêtres-ouvriers actuellement en activité professionnelle sont peu nombreux. Notre groupe est donc marqué par le vieillissement, mais il a aussi une longue expérience qu'il continue de partager à l'intérieur de l'Église quand cela est possible. Prêtres-ouvriers retraités, nous restons des prêtres ordinaires dans la vie ordinaire des gens ordinaires. Si la santé le permet, nous continuons notre présence dans les actions syndicales, politiques, associatives, contre l'exploitation et contre l'exclusion.

Le monde a beaucoup changé, mais il y a toujours des gens qui doivent travailler comme salarié pour gagner leur vie et faire vivre leur famille. Il y a toujours des gens exploités, méprisés, maltraités par la mondialisation et la dictature du système économique financier. Il y a aussi les gens relégués à la périphérie des sociétés en place incapables de faire de la place à tout le monde. Face aux situations qui génèrent injustices, oppressions, misères, exclusions, violences, il est toujours nécessaire de s'indigner et de s'engager.

Nous ne savons pas quel sera l'avenir de l'histoire des prêtres-ouvriers commencée dans les années 1940 et redémarrée en 1965, il y a cinquante ans. Même si le diaconat permanent (restauré en 1964 par le concile Vatican II) et le rôle des laïcs se sont développés de façon significative, l'existence collective des prêtres-ouvriers, au-delà de nos personnes et de nos limites, ne serait-elle pas un des signes d'une Église qui veut être présente parmi les popula-

tions exploitées et exclues, une Église solidaire du peuple des petits et des pauvres.

Notre existence quelconque ne serait-elle pas un des signes de la foi chrétienne vécue de façon libératrice. Une foi chrétienne qui fait devenir plus humain en se dressant contre les oppressions, les injustices, les fatalités. Une foi chrétienne qui engage avec d'autres à construire une autre société, une société plus humaine : créer et recréer de l'humain, s'entraider à vivre, prendre soin de l'humanité, faire naître et renaître de la vie.

Notre existence quelconque ne serait-elle pas un des signes d'une Église fraternelle, proche de la vie ordinaire des gens. Une Église qui aime les gens et dialogue avec eux, attentive et sensible à leur vie, leur humanité, leur courage de vivre, leur foi élémentaire, première, simplement humaine. Une Église qui aide à croire à l'Humain.

Notre existence quelconque ne serait-elle pas un des signes qui peut faire entrevoir la présence étonnante et bouleversante d'un galiléen étrange nommé Jésus, « avec nous tous les jours jusqu'à la fin des temps », pour aider et encourager ses disciples à croire toujours à l'insurrection et à la résurrection de l'Humain.

Si certains ont des versions antérieures de ce petit historique, merci de les supprimer et de les remplacer par celle-ci. Et merci de signaler s'il y a des erreurs ou des oublis importants.

gayral.francis@orange.fr

⁽¹⁾ Pour ces deux documents de la hiérarchie, voir le livre de Nathalie Viet-Depaule et Charles Suaud « Prêtres et ouvriers » pages 13, 471-473 et 488.



NOUVEAUTÉ ET ACTUALITÉ DU MINISTÈRE DES PRÊTRES-OUVRIERS

Au cours de l'année 2000, une réflexion a été lancée dans le collectif à l'initiative de l'ENPO autour du ministère PO. Nous publions ici la contribution de Michel Perret P.O. dominicain à Hellemmes décédé en 2014.

Dans le vent des renouvelés

Pour mettre en évidence le côté novateur du ministère des P.O., un petit rappel historique devrait évoquer l'éclosion de la JOC, les remises en cause des formes classiques de la mission avec Thérèse de LISIEUX, Charles de FOUCAULD, le père LEBBE et d'autres, les premiers pas de l'œcuménisme contemporain, les débats du nouveau biblique, bref, ces mouvances souterraines qui feront surface à Vatican II. Le surgissement des prêtres-ouvriers dans les années 40 s'inscrit dans ces vents de Pentecôte qui commencent à décoiffer un catholicisme jusqu'alors sûr de lui-même. Aux remises en cause nées des questions et secousses d'avant-guerre s'ajoute, dans des années 40, le séisme des tueries et génocides conduits par des nations supposées chrétiennes. N'y-a-t-il pas alors à refonder un christianisme qui ait pour vocation première d'être garant d'humanité ? N'y-a-t-il pas à décentrer le catholicisme de lui-même et à implanter l'Église en terre humaine séculière ? Ne faut-il pas que des prêtres aillent témoigner de l'espérance évangélique dans cette humanité assujettie qu'est la classe ouvrière ?

On ferait mieux percevoir ce qu'innove le ministère des prêtres-ouvriers en situant de la sorte sa naissance dans les enjeux de l'époque. Il est en outre important qu'apparaisse bien ce phénomène étonnant

d'une éclosion, non concertée, de prêtres-ouvriers, d'initiatives individuelles. Il ne faut pas gommer cet aspect au bénéfice d'un envoi par l'évêque. Le plus souvent en effet, ces prêtres ont pris l'initiative de demander à leur évêque ou supérieur d'entrer au travail. Noter clairement : cela n'enlève rien à l'initiative d'un SUHARD créant la Mission de Paris et la Mission de France ; on peut être évêque et prophète. Mais l'éclosion de demandes de prêtres à partir au travail, lors de la naissance des premiers prêtres-ouvriers, est riche de signification : un nouveau ministère est en train de naître, suscité par l'Esprit. Ni les prophètes de l'Ancien Testament, ni le prophète Jésus n'ont été suscités par le Temple. De même le ministère des prêtres-ouvriers, même si chacun de ceux-ci a ensuite été envoyé par l'évêque qui reconnaissait un appel et l'authentifiait. La clarté sur ce point, historiquement établi, permettra de mieux déterminer la nature de ce ministère nouveau.

Compagnons d'humanité

Pour continuer de rendre compte du ministère des P.O., en fidélité avec la trame historique, il peut être fait mention de l'inadéquation des dispositifs apostoliques et pastoraux de l'époque, même renouvelés dès lors qu'il s'agit de rejoindre des populations dont l'Église est coupée.

L'originalité de la démarche, qu'inaugurent les premiers prêtres-

ouvriers, apparaît ainsi plus clairement : puisque, malgré les efforts entrepris, la *séparation* et *le mur* demeurent, il faut oser que des prêtres aillent eux-mêmes se mêler intimement à cette humanité séculière qui se cherche un avenir et affirme sa volonté d'émancipation.

Ce passage de la condition cléricale (assimilée souvent à une condition de notable) à la condition ouvrière va avoir un grand retentissement dans l'opinion publique, plus accentué hors des milieux catholiques qu'au sein du catholicisme français. L'acte posé va vite avoir la forme d'une interpellation. En-tre autre celle-ci : que faire pour que la France cesse d'avoir peur de sa classe ouvrière ? Le capitalisme est-il compatible avec la justice sociale ? Le socialisme est-il apte à promouvoir le bonheur des peuples ? D'autres s'inquiètent : que font ces prêtres à partager le sort des *damnés de la terre* et à côtoyer des révolutionnaires ?

Ainsi, il suffit que quelques prêtres partagent la condition humaine ouvrière - que tout le monde connaît comme une condition humaine assujettie, voire asservie ou humiliée - pour que la question du sort fait à ces hommes et femmes surgisse, pour que la question de l'homme victime de l'homme s'impose à nouveau. Et ceci au moment où on pouvait penser qu'il n'y aurait plus d'atteinte à la dignité de l'homme puisqu'on venait de se libérer de la barbarie nazie. Tout d'un coup, la présence de

prêtres au côté des pauvres interroge l'opinion et chacun sur la place faite à l'autre. La question de l'homme se trouve soudain posée dans des termes étonnamment proches de la question de Dieu.

À l'évidence, on est ici du côté de ces actes - signes qui interpellent et délivrent une parole, comme au temps des prophètes, comme au temps de Jésus. Peu à peu, d'autres prêtres, des communautés ou équipes locales, des évêques et des supérieurs religieux vont percevoir la pertinence de ce ministère totalement investi



dans une humanité séculière (quelquefois astreints à peu de liens avec la communauté ecclésiale locale, surtout quand celle-ci reste repliée sur elle-même). Ainsi un ministère de compagnon d'humanité se trouve institué et validé.

S'efforçant d'être de vrais compagnons d'humanité, les P.O. sont témoins de l'extrême attention de leurs amis et connaissances à la façon dont on les aime. L'intérêt assidu porté à ce qu'ils deviennent, à ce que devient leur humanité - celle des leurs, celle de leur milieu de travail ou de quartier - exprime, en plus des gestes de l'amitié, l'affection qu'on leur porte. Se faire proche et aimer vont de pair. Dans un tel climat d'amitié et une telle proximité, on a la chance de se partager où s'enracine, chez chacun, cette confiance en soi et cette foi dans les autres qui fondent notre humanité. C'est ici que se côtoient avec le plus d'acuité,

l'incroyance mais aussi la foi. L'incroyance quand on doute que l'homme puisse accéder à une humanité fraternelle, puisse cesser d'être un loup pour l'homme, puisse changer et quand on pense qu'avoir foi en l'homme est un aveuglement, ou quand on n'arrive plus à faire confiance à quelqu'un ou à croire en ceux avec qui vous êtes embarqués. Le croyant et l'incroyant sont souvent là à la même enseigne. Croyants et incroyants, nous sommes étrangement frères, confrontés les uns les autres au mystère de l'homme, au dépassement de soi, à une fraternité sans cesse à vouloir, à une foi toujours à se donner et cependant à recevoir.

Être compagnon d'humanité, c'est cheminer les chemins des hommes et, plus d'une fois, cheminer comme les compagnons d'Emmaüs : le pas lourd d'une espérance déçue, le cœur brûlant d'une parole qui fait sens, les yeux émerveillés d'y voir soudain clair grâce au pain partagé.

Dans une communauté de destin

Cette expression a très vite été mise en avant par les premiers P.O. Elle exprimait une exigence essentielle et caractéristique de la démarche qu'ils inauguraient.

On peut comprendre que cela dépayse et dérange. L'Église a toujours du mal à concevoir et à accepter que des prêtres (ordonnés par elle-même) se consacrent entièrement à une autre communauté qu'elle. Pourtant, cette intuition des premiers P.O. (avec l'Esprit Saint sans doute) est un apport majeur au renouveau des ministères. Car cela renoue avec les comportements de l'Église primitive. Celle-ci avait certes soin des besoins propres de la communauté, mais elle veillait

surtout à être une communauté pour les autres, corps vivant visible par les autres comme corps du Christ. Ces communautés s'engageaient dans une communauté de destin avec la communauté humaine au milieu de laquelle elles vivaient. Elles voulaient être signes, témoins.

Or aujourd'hui, il arrive qu'un évêque ou supérieur supporte mal qu'un prêtre soit devenu indéracinable tant il est lié au peuple avec qui il partage une indéfectible communauté de destin. Tous les P.O. ne sont pas avec cette prégnance liés au destin d'un peuple, car cela ne dépend pas que de la volonté du P.O., mais aussi des circonstances. Reste que cette communauté de destin exprime avec force l'engagement total et sans retour. La communauté de destin réinvente aussi ces ministères pour les autres, hors communauté, gratuits, non voués à être un jour récupérés au bénéfice de la communauté ecclésiale seule.

Dans un peuple

Le choix d'aller au travail dans les usines ou les chantiers s'imposait à quiconque avait perçu la nécessité de devenir ouvrier parmi les ouvriers et de vivre, par le travail et dans un collectif de travail, l'appartenance à la classe ouvrière, alors fort consciente d'elle-même. Sans ce partage de la vie ouvrière, il n'y avait pas d'appartenance, reconnue par les autres, au peuple ouvrier.

Le contexte n'est plus le même aujourd'hui. Mais la question demeure : comment rejoindre une population en souffrance ? A quelles conditions pourra-t-on être reconnu par elle comme l'un des siens ? Les réponses peuvent être plus variées aujourd'hui qu'hier. L'exercice d'une activité professionnelle permet de gagner sa vie et

traduit concrètement et lisiblement l'option de partager le sort d'une population et d'avoir une communauté de destin avec elle jusque dans la retraite et la vieillesse. Ce qui commande ici, ce n'est pas la nature de l'emploi mais les moyens concrets - et lisibles - d'une véritable insertion dans un peuple.

Beaucoup de salariés sont dans des entreprises où personne n'est syndiqué, alors qu'hier, travail et syndicalisation pouvaient souvent aller de pair. Mais un syndicalisme d'usagers, de locataires, une vie associative très diversifiée se sont beaucoup développés. Il y a là de concrètes possibilités d'insertion dans la vie d'un peuple.

L'insertion dans un peuple est en même temps décisive pour une ouverture à l'universel. Chaque population est à la fois soucieuse de son devenir et attentive au devenir d'autres populations, mitoyennes ou plus à distance. C'est une fenêtre ouverte sur le monde. C'est un lien qui peut découvrir la visibilité que se donne la communauté ecclésiale proche et avoir des initiatives avec elles, pour peu qu'elle le veuille.

Sur les lignes de fracture de l'histoire

L'expression vient de Pierre CLAVERIE, l'évêque d'Oran assassiné. Il désignait par là la place du chrétien et d'une Église dans l'histoire. Lui-même avait clairement opté pour une Église d'Algérie résolument engagée dans une communauté de destin avec le peuple algérien et à pendre part aux débats sur l'avenir de l'Algérie.

Jésus déjà avait renoué avec cette tradition des prophètes. Situé aux côtés des petits et de ceux qui sont en souffrance, il est entré dans les débats entre les Pharisiens et les Sadducéens,

entre Juifs et Samaritains, entre croyants et païens, entre Dieu et César. Dieu parle aux hommes du dedans du devenir qu'ils se créent.

Des personnes, des groupes, des populations sont en quête d'un avenir meilleur. Nombreuses sont les fractures héritées des périodes antérieures, nombreuses sont les décisions d'aujourd'hui. Et il y a aussi les traumatismes subis. Une grève qui capote, un licenciement qui vous foudroie avec votre famille, des espoirs de changement déçus sont des blessures qui cicatrisent mal. On finit par douter de soi, des autres, de tout. A quoi bon espérer ? Les fractures des histoires personnelles et collectives sont d'émiments lieux de prise de conscience. L'Esprit Saint habite de façon privilégiée ces lieux-là.

Le monde des petits et des souffrants a une histoire bougrement tourmentée. Les divisions du mouvement ouvrier en gardent la trace. Mais cette histoire est aussi riche en fructueux débats et en rebonds.

Dès l'origine, les prêtres-ouvriers ont pris leur part de militance dans les usines, les chantiers, les quartiers, dans les syndicats et associations, dans des manifestations de l'opinion. On sait que cela a beaucoup compté dans le coup d'arrêt prononcé par Rome en 1954. On sait aussi les coups d'arrêt imposés à des mouvements d'Action Catholique accusés de dévoiement politique au nom d'une distinction entre temporel et spirituel, pourtant impossible à justifier en se référant au Nouveau Testament. Comment professer un Dieu soucieux du sort des pauvres jusqu'à faire alliance avec eux sans consentir aujourd'hui aux alliances objectives avec les pauvres ? Comment être audible si on refuse de fréquenter les lignes de frac-

ture de l'histoire, notamment celles des fractures sociales ? On ne peut pas s'en tirer en produisant du discours social ou des déclarations sur les principes éthiques. Prendre part *aux combats pour la justice* fait partie intégrante de l'annonce de l'Évangile.

À la suite de Jésus : un ministère prophétique

Il faut se résoudre à en convenir : la description qui vient d'être faite de ce que vivent les P.O. cadre mal avec la définition du ministère presbytéral. En effet, le mouvement PO a, sans en être pleinement conscient lui-même, réactivé le ministère prophétique si présent dans les premières communautés chrétiennes. Parler d'un ministère de compagnons d'humanité, investi dans une communauté de destin avec un peuple de pauvres, et engagé sur les lignes de fracture d'une histoire qu'il concourt à faire avec d'autres, c'est parler d'un ministère prophétique et non d'un ministère presbytéral. L'idée de ce ministère a germé dans le milieu presbytéral, mais aussi, ne l'oublions pas, chez des laïcs qui aspiraient à avoir près d'eux, des ministres non absorbés par les tâches pastorales. Ce ministère ne pouvait se situer dans un premier temps que dans le cadre du ministère presbytéral, lequel est un des rares survivants de la diversité originelle des ministères.

On sait que la tradition juive donne la priorité à la Torah, à la loi de Moïse comme fondement de la vie sociale et religieuse du peuple. Or, le surgissement de la personnalité de Jésus dans l'histoire juive et parmi les nations, va contraindre les premiers chrétiens à enraciner Jésus dans la tradition biblique. Ils vont le situer comme prophète. Il s'agit en effet, comme aux autres périodes qui ont vu poindre des prophètes, d'un tournant de

entre Dieu et son peuple n'est plus circonscrit au peuple Juif. Il se joue parmi les peuples de toutes races et langues. (Certes, la foi en un Dieu unique impliquait qu'il fût un Dieu pour tous, mais Israël gardait le monopole de l'accès à Dieu). Or, le prophète n'est pas le porte-voix d'une institution, même pas le porte-voix du Temple. Sa mission est de rappeler le point de vue de Dieu à chacune des étapes où le peuple est en train de construire son devenir. Et le point de vue de Dieu regarde toujours toute chose à partir du sort fait au pauvre. C'est très dérangeant. Mais quelle serait l'espérance dont on se dit porteur si les pauvres n'y avaient pas les premières places ?

Et Jésus s'est fait compagnon d'humanité, jusqu'à vivre la condition de l'humilié, victime d'une injustice qui le condamne à mort. Il a cheminé avec son peuple, sans cesse itinérant sur toutes ses routes, et au rendez-vous de toutes les lignes de fracture de son histoire. Il partage la communauté de destin avec son peuple : à la fois lumière parmi les nations et rebut de l'humanité.

Nul n'oserait, à juste titre, réhabiliter le ministère prophétique dans l'Église en utilisant le terme de prophète. La langue usuelle actuelle parle plus volontiers de témoin. Les prêtres-ouvriers sont en effet témoins de la souffrance et de l'injustice faite aux pauvres, mais aussi témoins du prophète Jésus auquel chacun sait bien qu'ils renvoient. Témoins aussi du point de vue de Dieu et donc porteurs de nombreux désaccords et indignations. Mais témoins d'abord d'une prédilection pour les petits qui arme leur combat pour la justice.

Leur mission au sein de la communauté ecclésiale n'est pas de porter le souci de la pas-

torale ou de l'institution. Il est de veiller à ce que toutes les interpellations venues du sort fait aux pauvres ou venues des fractures de l'histoire déclenchent concrètement des comportements qui ouvrent des chemins d'espérance. C'est toute la communauté ecclésiale qui a à être signe, qui a à être prophétique. Des ministres ordonnés à la fonction de témoins peuvent l'y aider.

Au temps où est venu Jésus, Israël s'inquiétait de la disparition du prophétisme et attendait cependant le Messie. Voici que pour des temps nouveaux et une refondation du christianisme, l'Esprit-Saint réhabilite le ministère prophétique dans l'Église, à partir de la démarche de prêtres qui se veulent serviteurs.

Comment ne pas penser au personnage prophétique du Serviteur qui, nous disent les exégètes, désigne à la fois une personne et le peuple, la personne du serviteur et le peuple qui se veut serviteur d'espérance. Cette figure du Serviteur (personne et peuple) porte au paroxysme l'étonnante relation entre Dieu et son peuple, entre le Dieu de l'Alliance et le peuple de l'Alliance. Les chants du Serviteur, d'Isaïe, annoncent que l'histoire humaine ne va pas à la mort, qu'elle peut se délivrer des dérives mortelles. Ils annoncent le salut.

Dans une communauté ecclésiale qui porte témoignage

Si le ministère des prêtres-ouvriers est aujourd'hui encore si mal compris, voire admis, par la communauté ecclésiale, c'est beaucoup parce que cette communauté ignore souvent ce qui la construit réellement.

Des laïcs ont lancé des organes de presse à forte diffu-

sion, d'autres animent des O.N.C. ou interviennent sur les Droits de l'homme ou sur d'autres lignes de fracture. Mais les annuaires diocésains ou des congrégations continuent de nous renvoyer à une vision cléricale de l'Église où les institutions, les paroisses et les prêtres occupent les premières places.

La dimension collégiale du ministère presbytéral commence enfin à apparaître lorsqu'on voit mentionnée une équipe comme co-responsable d'une paroisse ou d'un secteur.

Les prêtres-ouvriers se sont donné très tôt une organisation collégiale : vie d'équipe, rencontres régionales, équipe nationale et rencontres nationales. On a raison de ne jamais parler du ministère du prêtre-ouvrier, mais des prêtres-ouvriers. Les «nabis» (terme hébreu) ou prophètes (terme grec) de la Bible pratiquaient déjà la collégialité. C'est en s'appuyant les uns sur les autres et en se complétant les uns les autres que cette fonction de témoins peut être assurée. Pris individuellement, le témoignage de chacun ne donne pas à voir toutes les facettes de la personne de Jésus. Les copains savent que tel P.O. est en lien avec d'autres situés semblablement. Tout cela fait signe.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la façon dont des communautés ecclésiales peuvent être signe et porter témoignage, mais ceci n'est pas l'objet direct de cette contribution.



BON DE COMMANDE / SOUSCRIPTION

Les prêtres-ouvriers, hier et aujourd'hui

CAHIERS DE L'ATELIER n° 547

À commander dès maintenant pour livraison le 17/11

Que retient-on, dans la société mais également au sein même des mouvements de Mission Ouvrière, de l'action et du sens que revêt la présence des prêtres-ouvriers au monde du travail ? Quelle trace historique ont-ils laissé et, aujourd'hui encore, que sait-on du sens présent de leur action ?

L'objectif de ce numéro est de revenir sur le sens de cet engagement des prêtres-ouvriers, sur ce qu'il a permis, et sur leur trace présente afin de permettre leur rencontre à un public plus large. Il sera également l'occasion de mettre en perspective la pluralité des formes de prêtrise et de spiritualité quotidienne.

Trois principaux axes structurent le numéro :

1. L'histoire des prêtres-ouvriers
2. Le sens actuel de leur ministère et de leur présence
3. Ce qu'ils inspirent aux baptisés et non baptisés.

Historiens et prêtres-ouvriers rendent ainsi compte des évolutions et du sens de cet engagement. Puis des personnes issues du monde du travail, du milieu associatif, politique ou syndical expriment ce que la rencontre de ces prêtres-ouvriers a pu représenter, en termes d'engagement mais aussi en ce qui concerne une certaine forme de spiritualité.

Ce numéro paraîtra quelques jours avant le colloque « prêtres-ouvriers, une histoire, un avenir », des 5 et 6 décembre prochains à Saint-Denis. Il vise à la fois à introduire les débats et à poursuivre les interrogations et échanger qui traverseront ce colloque.

Participent à ce numéro entre autres : Bernard Stéphan, Jean-Louis Rouix, Tangi Cavalin, Nathalie Viet-Depaule, Bernard Massera, Jean-Louis Cathala, Alice Lavabre, Marcel Annequin, Antoine Brethome, Loïc Collet, Pierre Laurent, Daniel Grason, Allain Malherbe.



BON DE COMMANDE / SOUSCRIPTION

Cahiers de l'Atelier 547, Les prêtres-ouvriers, hier et aujourd'hui.

À compléter et à retourner d'ici le 1^{er} novembre 2015 pour bénéficier du prix de souscription 9€

Avec votre règlement à l'ordre de L'Équipe nationale Prêtres-ouvriers

A l'adresse : Équipe Nationale Prêtres-ouvriers 47 rue Voltaire 93 100 Montreuil

Nom : ou Organisme :

Prénom : ou Nom du contact :

Adresse :

CP : |_|_|_|_| Ville :

Téléphone : Mail :

Prix de souscription 9 € ttc au lieu de 12 € prix public frais de port gratuit à partir de 5 exemplaires

- Je commande exemplaire(s) du N°547 au tarif préférentiel de 9 €,
Soit X 9 € = € ttc + 3 € de frais de port (commande de 1 à 4 exemplaires) = €
- Je commande exemplaire(s) du N°547 au tarif préférentiel de 9 €,
Soit X 9 € = € ttc + 0 € de frais de port (commande à partir de 5 exemplaires) = €
- Je joins mon chèque de € à l'ordre Equipe Nationale des Prêtres-ouvriers

Dire par ma présence

Nous sommes dans l'année de la Vie Consacrée : un certain nombre de P.O. sont religieux. Témoignage de René Lelièvre, P.O., Fils de la Charité à Valenciennes. René a fait profession religieuse chez les Fils de la Charité le 18 septembre 1971. Ancien ouvrier fraiseur et handicapé physique, il a écrit plusieurs ouvrages alternant fiction et réalité (voir ci-dessous). Il habite Valenciennes où il est toujours engagé dans une vie syndicale et associative militante. Il est aussi actuellement au Conseil de France des Fils de la Charité.

Rester en lien avec le monde ouvrier

Je n'ai pas rejoint les Fils par hasard ! J'ai beaucoup cherché. Au départ c'est prêtre que je voulais être mais ma hantise était de rester en même temps dans le monde ouvrier qui m'avait appris à faire mes premiers pas sur cette terre. Grâce à mes parents, ouvriers eux-mêmes, aux voisins du quartier, au partage avec les autres enfants.

J'ai découvert un journal « Chantiers » qui traînait sur une table et bingo ! des prêtres pour le monde ouvrier comme je l'avais rêvé. Lors de ma première rencontre avec les Fils de la Charité j'ai été séduit par leur accueil et leur joie.

Être ami

Plus tard je suis devenu P.O. et un événement a changé ma vie. Nous étions en grève contre la fermeture de l'usine. Je vais manger un soir chez un copain de travail. Là, sa femme me dit ce que le copain n'avait pas osé : « *Nous n'en pouvons plus, les enfants doivent pouvoir manger, Jacques reprend le travail demain* ».

Cet événement m'a fait prendre conscience que le « peuple » que nous formions était fait de personnes. Depuis j'ai la hantise que le collectif n'écrase pas la personne et que la personne ne « casse » pas le collectif.

Autre prise de conscience, ma relation avec Jésus. Quel rapport direz-vous ? J'avais avec Jésus une relation dans laquelle je représentais un peuple ; je ne parlais que de lui dans ma prière. Mais ma relation à moi avec Jésus ? Curieusement cet événement m'a fait reprendre conscience que j'étais religieux, que j'avais parié ma vie sur Jésus et que je pouvais avoir avec lui (si je le voulais) une relation comme un ami avec son ami. En cascade cela a rejailli dans ma relation avec l'équipe Fils : nous reconnaissons et nous rencontrons Dieu ensemble et personnellement.

La vie religieuse chez les Fils

Quant au fait d'être religieux P.O., à un « haut gradé », dans l'Église qui me posait des questions en terme de chiffres, de production, j'ai dit : « *Je suis avec les travailleurs et les gens souvent paumés de mon quartier pour leur dire par ma présence que je les aime et qu'ils sont aimés de Dieu* ».

S'il fallait dire d'un mot ce qu'est la vie religieuse, je dirais que c'est une histoire d'amour avec Jésus ainsi que, pour reprendre le mot de Jésus, avec le et les « prochains ».

René LELIÈVRE

COURRIER P.O.

Bulletin de liaison trimestriel
ISSN 076 471
Abonnement annuel : 20 €

ENPO

47 Rue Voltaire

93100 Montreuil

Tél. : 01 55 86 93 06

pretres.ouvriers@wanadoo.fr

Directeur de la Publication :

Antoine Brethomé

Comité de Rédaction :

J.Claude Relave, A. Brethomé

Ph.Clément, M. Rager, J.-L. Rouix

Maquettage :

Paul Fonteneau

Expédition : Yves Delanoé,
Bernard Leloup, Luigi Bernardo,
Marie Renault, Georges Desandes,
Albert Mériaux, Emilie et Pascal

Imprimé et expédié par nos soins
à Montreuil - 93514 cedex

SOMMAIRE

Octobre 2015

Message final R.N. M.O.	2
Reprise des Prêtres-ouvriers	3
Nouvel essor des P.O.	4
Nouveauté et actualité	12
Écho d'un partage	16
Une page d'histoire	20
Bon de commande	21
Un parcours de prêtre-ouvrier ...	22
Témoignage de H. Krasucki	24
Prêtres-ouvriers Belges	25
Coup de gueule	27
Ensemble pour fêter	29
Dire ma présence	32